

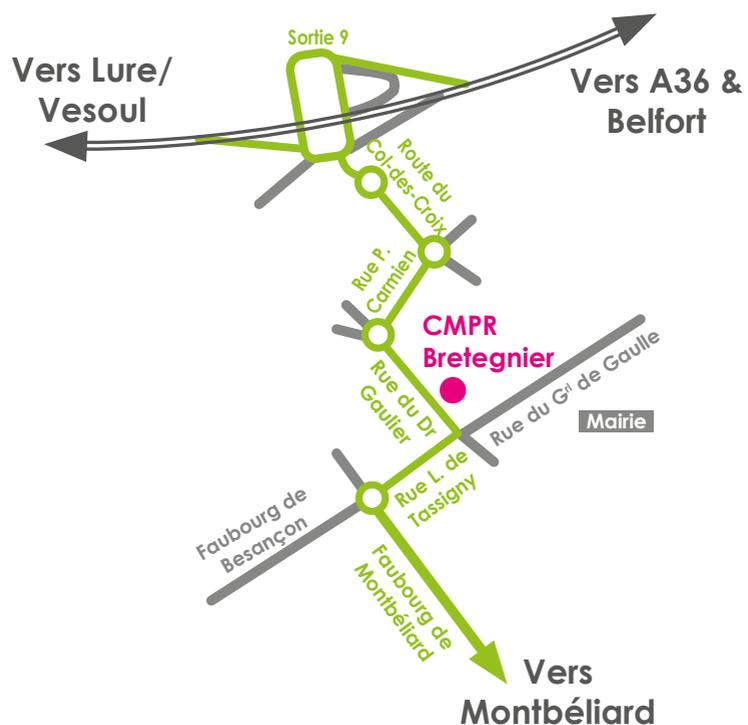
PÔLE SANTÉ

CMPR Bretegnier

14 rue du Docteur Gaulier | 70400 HÉRICOURT
Tél. 03 84 46 56 56

Plan d'accès dans Héricourt

Un parking est à votre disposition dans l'enceinte du centre



www.fondation-arcenciel.fr



LIVRET D'INFORMATION

CONSULTATION POST-AVC

(ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL)



Ne pas jeter sur la voie publique | Réalisation : Service communication - Fondation Arc-en-Ciel - Septembre 2023



**Fondation
ARC·EN·CIEL**
Ensemble, avec vous, pour vous

LE CONTEXTE DE L'AVC

Un accident vasculaire cérébral est la perte brutale d'une fonction du cerveau. Il survient souvent chez des personnes présentant des facteurs de risque. Il est :

- La première cause de handicap acquis.
- La deuxième cause de démence.
- La deuxième cause de mortalité (première chez la femme).

Sa gravité dépend de la localisation et de l'étendue des zones cérébrales touchées.



Pour qui ?

Les consultations sont ouvertes à tout type d'AVC aux **patients venus en hospitalisation complète ou en hôpital de jour au CMPR Bretegnier.**

Quand ?

Les patients sont suivis entre 3 à 6 mois après leur AVC.

LES OBJECTIFS DE LA CONSULTATION POST-AVC

- Faire le point sur les facteurs de risques et leur équilibration.
- Évaluer la récupération post-AVC et les symptômes persistants.
- Évaluer les modalités du soutien au handicap : aides humaines ou matérielles.
- Discuter si besoin de la **reprise du travail ou de projet de réinsertion professionnelle.**
- Cadrer la reprise de la conduite automobile.



CONSULTATION EN 2 TEMPS

1^{er} temps

Consultation avec l'infirmière et/ou l'ergothérapeute :

- Reprise de l'histoire de la maladie
- Détail des traitements et des facteurs de risque vasculaires.
- Recueil des symptômes et plaintes du patient et/ou de l'aidant.
- Détail de la gestion des activités de la vie quotidienne.

2^{ème} temps

Synthèse médicale :

- Cette synthèse est menée par le médecin rééducateur.